

MOOSCH

NOTRE VILLAGE



FÉVRIER 2021

Meilleurs vœux !

p.3

POLITIQUE

Une gestion
chaotique de la
crise sanitaire

p.5

GÉNÉROSITÉ

Aide aux devoirs
aux enfants
du village

p.6

BÛCHER

Une crémation
inédite



ALLO LA MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8 h - 12 h

Mardi : 14 h - 18 h

Mercredi : 8 h - 12 h

Judi : 8 h - 12 h ; 14 h - 18 h

Vendredi : 8 h - 12 h ; 14 h - 16 h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.



CONTACT

Tél. : 03 89 82 30 70

Fax : 03 89 38 90 23

E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr



SITE INTERNET

<http://www.moosch.net>

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous



SOMMAIRE

Photo de la 1^{ère} de couverture :
Le bûcher sous la neige.

- 2 Infos pratiques
- 3 L'éditorial du Maire
- 4 - 5 Bien vivre ensemble...
- 6 - 7 Agir pour les Mooschois
- 8 - 9 Retour sur images
- 10 Rubrique du Papydocteur
- 11 Préserver notre cadre de vie
- 12 - 13 Les décisions du conseil
- 14 - 15 Parole des lecteurs
- 16 Lu par ailleurs



Publication périodique d'information communale gratuite tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication :
José SCHRUFFENEGGER.

Photos : Jean-Claude PERNEL,
Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE,
Pascale et Jeannine RÜDLER, Patricia LAILLY,
Sylviane RIETHMULLER, Bertrand MURA,
Roselyne FALTIN, Marie-Eve PAOLIN.

PLANNING 2021

• **Collecte d'ordures encombrantes métalliques et non métalliques en porte à porte.**

17 février, 21 avril, 16 juin, 15 septembre et 17 novembre.

• **Collecte D3E**

(Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).
Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Samedis matins : 20 mars, 19 juin 11 septembre et 6 novembre.

• **Collecte DMS**

(Déchets Ménagers Spéciaux).
Samedis matins : 24 avril et 16 octobre.

ORDURES MÉNAGÈRES

Toute modification de la composition du foyer doit être rapidement signalée en mairie afin que les factures de redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères soient ajustées.

La communauté de communes nous prie de rappeler quelques consignes à respecter lors des collectes d'encombrants

LES ENCOMBRANTS MÉTALLIQUES ET NON MÉTALLIQUES

- Les encombrants devant son habitation !
- Les sacs ouverts pour un contrôle du contenu.
- Pas d'ordures ménagères.
- Pas de regroupement avec ceux des voisins.
- Pas de gravats, plâtre, carrelage, tuiles, vitrages, déchets électriques, ou électroniques, peinture, produits chimiques, etc.

(contacter la Communauté de Communes ou votre Mairie pour savoir comment vous débarrasser de ces matériaux).

INTERDIT ! (suite à de fréquents abus)

La présentation à la collecte de contenu de toute une maison : la vente d'une maison génère des déchets qu'il n'est pas tolérable de faire payer par vos voisins.

Pour l'évacuation d'un grand volume d'encombrants, merci de contacter la Communauté de Communes au :

03 89 82 60 01.

ISOLATION À 1 €

ATTENTION AUX ARNAQUES !

La vallée de Saint-Amarin est de plus en plus impactée par les **arnaques d'entreprises malhonnêtes vendant une isolation à 1€**. Ces arnaques peuvent être cachées derrière des publicités, des sites internet ou des démarchages téléphoniques. Pour être certain de ne pas vous faire escroquer, voici les conditions nécessaires à remplir :

- Avant tous travaux, **l'entreprise doit vous faire signer un devis** daté détaillant l'ensemble des travaux et des matériaux et doit respecter un délai de 14 jours durant lesquels vous pourrez vous rétracter,
- Avant tous travaux, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de la Communauté de Communes pour savoir **s'ils nécessitent une autorisation d'urbanisme** (déclaration préalable). Une fois l'autorisation d'urbanisme obtenue, l'entreprise peut venir réaliser les travaux à des horaires convenables.
- Une fois les travaux réalisés **l'entreprise doit vous fournir une facture** que vous devrez signer.

Pour être certain de ne pas vous faire escroquer, il est conseillé de **privilégier les entreprises locales ou de vous faire accompagner gratuitement par notre conseillère énergie Charlotte LELONG**. Enfin, pour toute rénovation, Laura KWIATKOWSKI notre architecte urbaniste se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter.

Pour signaler une entreprise frauduleuse, vous pouvez contacter les services de la DDT à l'adresse mail suivant : ddt-anah@haut-rhin.gouv.fr

CONTACTS :

Laura KWIATKOWSKI - Architecte urbaniste
Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin

70 rue Charles de Gaulle

68500 SAINT-AMARIN

03 89 82 60 01

l.kwiat@cc-stamarin.fr

Charlotte LELONG - Conseillère Info Energie
Pays Thur Doller

5 rue Gutenberg

68800 VIEUX-THANN

03 89 35 73 34

infoenergie@pays-thur-doller.fr



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Je l'avais sous-entendu dans notre dernière « Lettre Municipale », je le confirme aujourd'hui.

Nous n'organiserons pas de cérémonie des vœux en ce début d'année. J'en suis profondément attristé, je me sens frustré parce que la soirée des vœux est à mes yeux depuis longtemps déjà un moment unique dans notre calendrier annuel. Elle me permet de m'exprimer devant les acteurs de notre village dans une atmosphère conviviale. C'est surtout l'occasion pour moi de faire le bilan d'une année d'actions municipales et de tracer les perspectives de l'avenir immédiat ; **il m'apparaît si important de dire ce qu'on a fait et ce que l'on fera.** Comme il m'apparaît tout aussi important d'user de ce bien précieux qu'est la liberté d'expression et de dire à haute voix ce que je pense de l'action de celles et ceux qui nous gouvernent.

Certes, je vous écris aujourd'hui, mais **un Editorial ne remplacera jamais ce rendez-vous militant, festif et surtout chaleureux.**

Cette désastreuse année 2020 nous a privés de ce qui fait la richesse de nos communes, les rencontres. Les belles manifestations initiées par nos associations m'ont manqué. Pas de fête de la musique, des cérémonies patriotiques à six personnes, pas de marche nocturne, pas de paëlla, pas de Sainte-Cécile ni de Sainte-Barbe, pas de journées citoyennes, pas de tournoi de quilles, pas de lotos, pas de grands anniversaires au domicile de nos aînés, pas de fête des Seniors et pas de Téléthon... **nous n'avons même pas pu fêter notre élection! Ce satané virus nous a volé des moments heureux.**

Tout au long de cette année douloureuse, je suis resté sur le pont soutenu par des élus et des salariés de la commune et **nous avons assuré la continuité du service public.** L'implication des services administratifs et techniques a été exemplaire. **Je tenais à les en remercier.**

Nous avons contacté régulièrement les personnes vulnérables et/ou isolées et proposé notre aide et nous avons pu observer de magnifiques solidarités de voisinages. Nous avons par deux fois déposé des masques dans les boîtes aux lettres, distribué des bons d'achat à nos seniors en guise de cadeau de Noël et apporté ainsi un soutien économique à nos commerçants et à nos artisans. Nous avons accueilli les enfants des personnels soignants et des forces de l'ordre à l'école du village, aidé nos enseignants à mettre en place le protocole sanitaire et soutenu au moins moralement le personnel de la Résidence en leur offrant quelques douceurs. En deux mots, **nous avons agi, autant que faire se peut, pour les mooschoises et les mooschois, ce qui est le cœur de notre fonction.**

Certes, à un rythme moins endiable, nous avons continué à mettre en œuvre ce qui était prévu en termes d'investissements.

Une fois de plus, **nous avons mis beaucoup d'argent à l'école.** Dans le désordre : rénovation du sol au plafond du centre de documentation, création d'une porte entre deux salles de classe (mise aux normes), remplacement de radiateurs, de luminaires, de robinets, de volets roulants, achats d'escabeaux réglementaires, d'un réfrigérateur...

Pour les sapeurs-pompiers : trois récepteurs d'appels sélectifs, un ordinateur, de nouveaux vêtements (des tenues F1 et des gilets de sécurité), remplacement du chauffe-eau et du tableau électrique à la caserne.

Pour le service technique : une balayeuse-désherbeuse, un découpeur multifonctions, une échelle télescopique, un réfrigérateur, un nouveau véhicule électrique.

Pour les jeunes du village : un terrain multisports ou city-stade... que nous n'avons même pas pu inaugurer.

Cet inventaire à la Prévert répond assurément aux besoins exprimés par les uns et les autres... et à la fin, en bas à droite, cela fait 124 793,02 €.

Quand viendra la période budgétaire, nous examinerons la possibilité de financer **cinq projets sur lesquels nous travaillons** et pour lesquels nous avons déposé des demandes de subventions dont les réponses sont partielles pour l'instant.

L'accessibilité, l'isolation et la restructuration de notre maison commune, la rénovation de la cour de récréation et l'accessibilité de l'école maternelle, la mise en œuvre d'un projet numérique à l'école passant notamment par un équipement numérique performant financé conjointement par la Commune et l'Education Nationale, la mise en place d'un éclairage public dans le haut de la rue de la Mine d'Argent et l'équipement de nos coffrets électriques d'horloges permettant ultérieurement l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Ce sont là des projets lourds... Il faudra probablement plus d'un an pour les réaliser d'autant plus que, compte tenu de la crise sanitaire, tout devient plus compliqué et les choses avancent plus lentement.

Je ne lis pas dans le marc de café et je ne suis pas un scientifique... comme vous tous, je souhaite ardemment que cette pandémie finisse.

Les princes qui nous gouvernent n'ont pas été très bons sur le gel, sur les masques, sur les tests et à l'heure où j'écris ces lignes nous avons manifestement pris du retard dans la « vaccination de masse » tant vantée sur les plateaux de télévision, sauf qu'il est impossible de joindre la plateforme de prise de rendez-

vous au 09.70.81.81.61. Vous êtes nombreuses, chères « personnes vulnérables » à avoir renoncé, fatiguées par des appels inutiles. **Soyons honnêtes, qui voudrait prendre la place d'Emmanuel MACRON et sa majorité aujourd'hui, rien ne leur a été épargné, ils ont eu à gérer une terrible crise sociale, une crise économique qui ne finit pas de finir et désormais une crise sanitaire inédite... mais quand même, j'ai le sentiment que nos marcheurs ont les pieds à côté de leurs pompes.** Le moment viendra où il faudra probablement s'expliquer devant nos compatriotes.

En attendant, dès que ce sera possible, **je vous invite à vous vacciner** à la fois pour vous protéger, pour protéger vos proches et finalement toutes celles ou ceux que vous êtes amenés à rencontrer. **Le « salut » espéré est à ce prix !**

En ce début d'année, je vous invite également à **croire en l'avenir malgré le chamboulement de notre quotidien**, je vous invite à ne pas baisser les bras, je vous invite enfin quand le moment viendra à reprendre le chemin du « bien vivre ensemble » dans notre village. Dans l'attente de jours à nouveau ensoleillés, **je vous adresse mes vœux les plus sincères remplis d'espérance, pour vous, pour votre famille et pour vos amis.**

José SCHRUOFFENEGER, Janvier 2021

Le Chiffre du mois

7

c'est le nombre d'élèves présents à la première séance de l'aide aux devoirs.

Citation du mois

« On a d'abord dissimulé la réalité sur les masques, sur les tests et ensuite, il y a eu le cafouillage de départ sur la vaccination. Même si la pandémie nous confronte à une incertitude immense, on a plutôt le sentiment d'un grand bricolage où tout est suspendu à l'élection de 2022... Mais la politique, c'est aussi une vision à long terme et je ne suis pas sûre que le macronisme en ait une, si ce n'est l'injonction permanente à l'innovation et à la modernisation ».

Myriam Revault d'Allonnes
(Philosophe - professeure émérite à l'EPHE)

Le sapin de Noël des écoliers



Les enfants ont pensé au personnel soignant.

Cette année, en raison de cette crise qui chamboule nos belles traditions et nous embête tous, les enfants de l'école maternelle et primaire, avec l'aide de leurs institutrices et instituteurs, ont décoré à l'école des guirlandes qui ont été attachées au sapin.

Les plus petits avaient fait de beaux dessins et les plus grands avaient inscrit des messages de Noël ou d'encouragement destinés au personnel soignant durement éprouvé durant cette crise.

Merci aux enfants, merci aux enseignantes et enseignants pour leur aide en espérant que pour le prochain Noël nous pourrions à nouveau nous retrouver sous le préau pour un joyeux moment de convivialité.

Ces trois dernières années, les enfants de l'école participaient à la décoration du sapin de Noël planté devant l'école et le 1^{er} vendredi de décembre avait lieu une distribution de chocolat chaud, brioche et friandises.

Cette année, en raison de cette crise qui chamboule nos belles traditions et nous embête tous, les enfants de l'école maternelle et primaire, avec l'aide de leurs institutrices et instituteurs, ont décoré à l'école des guirlandes qui ont été attachées au sapin.

Concours et expo photos

Dans les dernières « Lettres Municipales », nous avons publié des photos, sujets d'un petit concours pour les enfants. Beaucoup d'entre vous ont certainement reconnu les lieux sur ces photos : fontaine à côté de l'église, chemin qui longe le terrain de sport près de l'école maternelle, fontaine à l'angle de la rue Werschholtz, entrée de la rue des Platanes et banc au-dessus du terrain de pétanque à la Mairie.

Deux enfants de notre village ont gagné ce concours. Ils ont été récompensés par quelques cadeaux, valisette de jeux de société, boîte d'aquarelle et livres.

Ces photos magnifiques sont exposées derrière les fenêtres de la bibliothèque et peuvent être admirées jusqu'à fin janvier. La « visite » de cette exposition vaut le détour. Ce sera peut-être également **l'occasion de faire un petit tour à la Bibliothèque.** Nos bénévoles seront ravis d'accueillir celles et ceux qui n'ont pas encore franchi le pas.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi 16h – 17h / Mercredi 10h – 12h

Vendredi 16h – 18h (jusqu'à 17h30 durant la période de couvre-feu)



Le maire remet un petit cadeau à la lauréate du concours photos, DELLA SANTA Léna.



Les membres de « Vivre à Moosch » consultés par leur présidente

« J'ai le plaisir de vous informer que la mairie nous a versé la subvention annuelle. C'était cet été mais j'ai préféré attendre cette fin d'année pour vous faire part de mon idée.

Je remercie le maire, ses adjoints et conseillers pour ce beau et généreux geste, toujours apprécié car **il nous permet habituellement d'organiser de belles manifestations.**

Mais cette année, VAM est en dormance pour les raisons que nous connaissons tous. Notre association n'en souffre pas puisqu'encore grâce aux locaux de la mairie, nous n'avons pas de frais fixe de fonctionnement.

Encore un merci !

C'est pour cette raison que **je vous propose de faire don de cette subvention à des associations caritatives.** Qu'en pensez-vous? ».

Christine FRIESS, présidente de l'Association Vivre à Moosch.

A l'unanimité, **les membres de l'association ont approuvé cette proposition.** La subvention a été partagée et versée à parts égales à **l'AFM Téléthon, à la Ligue contre le Cancer et à la Banque Alimentaire.** Les uns et les autres ont vivement remercié l'association. Quant à nous, nous ne pouvons que dire **« Chapeau à vivre à Moosch ».**

Aide aux devoirs pour les petits mooschois

La période particulièrement troublée que nous traversons depuis plus d'un an a fragilisé bon nombre d'entre nous mais aussi et surtout les plus jeunes. En effet, **les écoliers, les collégiens et les lycéens subissent de plein fouet ces bouleversements dans leur vie de tous les jours et certains éprouvent aujourd'hui de grosses difficultés scolaires.** L'un de nos concitoyens, et par ailleurs enseignant à l'école primaire d'Oderen, propose **une aide aux devoirs, en partenariat avec la Mairie et l'équipe pédagogique de l'Ecole de Moosch.** Cette aide sera à destination des écoliers de l'école primaire et aura lieu le mercredi matin de 10h à 12h dans la salle d'animation de la maison des Associations située à l'étage côté ouest. Un second créneau, également de 10h à 12h, à destination cette fois des collégiens et des lycéens aura lieu le samedi matin. L'intervention du maître étant bénévole, **l'aide aux devoirs sera entièrement gratuite.** Les enfants doivent venir avec tout le matériel dont ils ont besoin pour travailler : cahiers, livres, trousse, calculatrice ... Bien entendu, le protocole sanitaire sera respecté scrupuleusement avec le port du masque obligatoire ainsi que les gestes barrières habituels.

- De 10h à 10h30 pour les élèves de la classe de CP.
- De 10h30 à 11h15 pour les élèves de la classe de CE1/CE2.
- De 11h15 à 12h00 pour les élèves de la classe de CM1/CM2.

Pour les collégiens et les lycéens :

- De 10h à 11h00 pour les élèves du Collège.
- De 11h à 12h00 pour les élèves de lycées.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Eric BINSINGER via son adresse mail : binsingereric@aol.com

Nous ne pouvons qu'encourager les enfants à profiter de ces « aides aux devoirs » qui leur permettront également de rattraper le retard pris pendant le confinement. Pour notre part, nous adressons, dès à présent, nos remerciements les plus chaleureux à Eric BINSINGER. Son projet relève d'une belle générosité et d'une solidarité exceptionnelle.

Les parents dont les enfants participent à l'aide aux devoirs du mercredi peuvent se rendre à la Bibliothèque en attendant la fin du cours... l'occasion de lire un magazine et/ou de découvrir notre belle bibliothèque.

On ne laisse rien trainer sur le domaine public

Le jour du ramassage des encombrants il peut arriver que des « résidus d'encombrants » restent sur le trottoir ou devant la maison. **Nous comptons sur votre compréhension pour nettoyer et mettre ces restes dans votre poubelle.** Des riverains de plusieurs rues nous ont demandé de mettre ce point dans la « Lettre Municipale ». C'est fait !

Téléthon

Un beau chèque d'un montant de 1 681,58 € pour le TÉLÉTHON 2020

« On s'y attendait, la collecte du Téléthon a été elle aussi, victime de la pandémie. Le bilan alsacien comme dans le reste du pays est à la baisse... mais moins que ce que craignaient les militants du Téléthon.

Privé de toutes les activités que nous proposons traditionnellement, chez nous également, le résultat est à la baisse et pourtant nous affirmons encore une fois que **la solidarité dans notre village n'est pas un vain mot** car malgré le confinement, 575 € de dons ont été collectés auxquels il convient d'ajouter 250 € de l'association Vivre à Moosch et 858,58 € pour divers métaux récoltés par notre équipe technique. Nous adressons nos vifs remerciements aux généreux donateurs et à notre équipe technique.

Nous espérons pouvoir fêter sereinement notre 21^e TELETHON en décembre 2021, les contacts ont déjà été pris avec nos partenaires.



Jean-Marie MUNSCH, coordinateur du TÉLÉTHON Mooschois depuis 20 ans, a remis un beau chèque à Tiffany VOGEL coordinatrice du Haut-Rhin SUD le 8 janvier à Rixheim.

La crémation de décembre

Eva, Romane, Tia, Enzo, Kevin et Jonathan sont les conscrits de l'année 2020. Ce sont les six jeunes qui ont érigé le magnifique bûcher de notre village. **Le virus leur a volé la soirée de la St-Jean et la sécheresse n'a pas permis une crémation estivale.**

En fin d'année, ils ont demandé au maire **d'allumer « leur bûcher » entre eux...** comme un dernier clin d'œil à leur année conscrits. Le maire a trouvé que **l'idée était belle.** On évitait également l'écroulement du bûcher ou comme à Saint-Amarin une crémation clandestine. José SCHRUFFENEGGER a transmis cette demande au Préfet qui a répondu favorablement en fixant deux conditions : **pas plus de six personnes autour du bûcher et à 20 heures, tout le monde à la maison pour respecter le couvre-feu.**

Le défi consistait par conséquent à ne pas ébruiter le projet des conscrits pour ne pas se retrouver à une centaine de personnes sur la colline du bûcher et se mettre en infraction. Il s'agissait aussi pour le maire de respecter les consignes du Préfet, ce qui est la moindre des choses. Pari quasiment tenu !

Bien sûr, il y a eu des coups de téléphone au domicile des élus, et sur les réseaux sociaux, les adeptes sont entrés en action, les uns pour s'interroger, les autres pour dénoncer un acte de vandalisme, d'autres encore affirmant - avec raison - que la crémation avait sans doute été autorisée. **Seul un internaute se présentant comme aristocrate germanique a fustigé « le manque de communication de la municipalité ». Parfois, il vaut mieux tourner sa langue dans sa bouche... ça évite de dire ou d'écrire des bêtises !**

Le dernier acte du roman du bûcher aura été écrit par les conscrits qui ont décidé de **verser leur cagnotte au Téléthon et à une association d'aide aux SDF.**

Bravo les conscrits et vive la jeunesse.



On se souviendra de ce bûcher planté dans la neige et de ces flammes de décembre.

Economie d'énergie... sur les bons rails

Tous les courriels ou courriers reçus en mairie concernant **notre proposition d'extinction nocturne de l'éclairage public ont été positifs.**

Nous allons par conséquent mettre en œuvre une stratégie protéiforme visant la baisse de nos consommations d'électricité et donc de nos factures.

Nos amis Jean-Louis BITSCHINE et Christian KLEIN nous ont proposé le plan suivant :

- Installation dans 7 coffrets disséminés dans les rues, **d'une horloge permettant de programmer la coupure d'électricité la nuit** (nous rappelons que la RN 66 et la RD Moosch - Geishouse ne sont pas concernées). Selon les calculs de Jean-Louis, on devrait pouvoir économiser **5 895 €/an pour un investissement de 3 150 € (payé une fois).**
- Suppression de 3 coffrets et branchement sur coffrets existants. **Cette opération permettrait d'économiser trois abonnements, soit 1 959 €.**
- Ajustement des compteurs afin de les adapter à la puissance demandée. Cela permettra de **diminuer le coût de l'abonnement.**
- **Nous avons déjà abaissé au maximum les gradateurs** dans les nouveaux mâts d'éclairage public des rues du Cimetière Militaire, Carrière, Chaumes, Cercle et Werschholtz, c'est-à-dire les rues qui ont été refaites.
- De même dans les coffrets où existe un abaisseur de tension, nous avons réduit celle-ci au maximum, ce qui implique **une baisse de la puissance facturée.**
- Enfin, à chaque remplacement d'ampoules, nous mettons en place **une ampoule de plus faible puissance** pour un résultat tout aussi satisfaisant en terme de luminosité.

Les neiges d'antan

Cela faisait bien une dizaine d'années qu'on n'avait pas vu le village sous la neige. **Un épais manteau blanc - comme nous l'écrivions dans nos rédactions de l'école primaire - a transfiguré les paysages de notre commune.** On a revu des enfants s'ébattre dans la neige, glisser avec leur luge, faire des batailles de boules de neige... on a senti une euphorie bienfaisante gagner nos quartiers... Dans les têtes « des grands », les souvenirs d'enfance ont fait naître des bouffées de nostalgie... **une forme de bonheur bienvenue au temps du coronavirus.**

Et puis, il y a l'envers du décor... En forêt et dans les vergers, de nombreux arbres ont cédé sous le poids de la neige, une véritable hécatombe. Des arbres cassés ou déracinés se trouvent sur les sentiers, d'innombrables branches cassées jonchent sur le sol. « Certains arbres penchés et courbés au-dessus des itinéraires pédestres présentent un réel danger », nous a écrit le Club Vosgien de la Vallée.

Des fils électriques ont également lâché, plongeant plusieurs quartiers dans le noir. Pendant toute la durée de la panne, nous étions en contact permanent avec Madame Valérie RICHARD **notre « interlocutrice privilégiée » d'ENEDIS** pour suivre les réparations. Les électriciens ont bouclé avec une demie journée d'avance sur le temps de travail escompté. **Le maire n'a pas manqué de les remercier vivement.**

La neige en abondance, c'est aussi le déneigement. Les tuiles arrivent toujours au mauvais moment. Une pièce du chasse-neige a rendu l'âme en plein travail nocturne. Christian KLEIN, au milieu de la nuit a su réparer... et repartir à la tâche. Grand merci à lui... et tant pis pour les grincheux qui ont découvert qu'en hiver il y a de la neige.



Il est beau notre village habillé du manteau blanc hivernal.

Une nouvelle pratique, le Reiki

Notre concitoyen Patrick DEL MEDICO est membre de la Fédération de REIKI USUI et a ouvert son cabinet, 10 rue du Cimetière Militaire où il pratique également la réflexologie plantaire.

Le Reiki nous vient du Japon et se définit comme l'énergie universelle de vie. Patrick DEL MEDICO en tant que praticien Reiki est le canal qui capte cette énergie et la transmet à ses patients par l'apposition de ses mains. Les vertus du Reiki sont multiples : **il diminue le stress, soulage les tensions et les douleurs physiques, tranquillise le mental, renforce l'organisme et permet le relâchement.**

Une séance de reiki « standard » consiste à apposer les mains à différents endroits du corps du receveur, en commençant par la tête et en descendant vers les pieds. Il est possible de poser les mains sur la personne ou bien de les maintenir au-dessus d'elle à une distance de 7 à 8 centimètres. **Le contact est doux et léger, jamais envahissant.** Le temps d'apposition des mains peut varier suivant le type de séance (assise ou couchée). Au total, elle peut durer soit une demie heure pour la séance assise soit une heure trente pour celle couchée.

Patrick DEL MEDICO reçoit sur rendez-vous ou se déplace à domicile.

Contact : 06 15 75 34 65
patrick.del-medico@orange.fr

Redevance dite « ordures ménagères »

La redevance englobe la collecte et le traitement des OM, des encombrants et des métaux ; la collecte et le traitement des recyclables des bennes de tri ; la collecte et le traitement des biodéchets au pied des habitats collectifs ; la collecte et le traitement des DMS ; la collecte des D3E ; les prestations de broyage sur les plates-formes de déchets verts ; les achats d'EcoSacs, de bioseaux et de sacs pour les biodéchets ; les réparations/maintenance des bennes de tri ; les achats de composteurs ; les animations du CPIE dans les Ecoles ; les frais de communications diverses.

RETOUR SUR IMAGES



On avait bien annoncé la fermeture de la plateforme verte...
Que penser de ce tas de végétaux déposé devant le portail? On souhaiterait un peu plus de civisme et de respect du personnel de la commune.



Présents devant notre lieu de mémoire, malgré la crise sanitaire...
et respect des gestes barrières.



Pose de la moquette, dernier acte de la mise en place du city-stade.



Le Conseil Municipal a observé une minute de silence en hommage
à Samuel Paty décapité par un fanatique islamiste.



Le maire a « livré » le Petit Gibus, journal pour enfants édité par
l'Association des Maires, auquel la Commune a abonné les élèves de CM2.



Les élèves de Valérie SCHOENENBERGER à l'école élémentaire.
Distribution du cadeau de la Commune aux enfants de nos écoles.
Le maire a expliqué aux enfants que le père Noël était dans les bouchons
à Thann et qu'il le remplaçait avec plaisir.



Les élèves de l'ABCM et leurs maitresses.



Les trois petits bonhommes
de neige enlevés la nuit par un
brigand. Nous espérons que nos
figurines ne sont pas maltraitées.



Merci à Audrey et Bernard WALTER
qui ont confectionné les
décorations de Noël pour
embellir notre village.



Le centre de documentation de l'école élémentaire refait du sol au plafond.



Après les travaux à l'école, le nettoyage ! Merci à l'équipe des élus et des bénévoles.



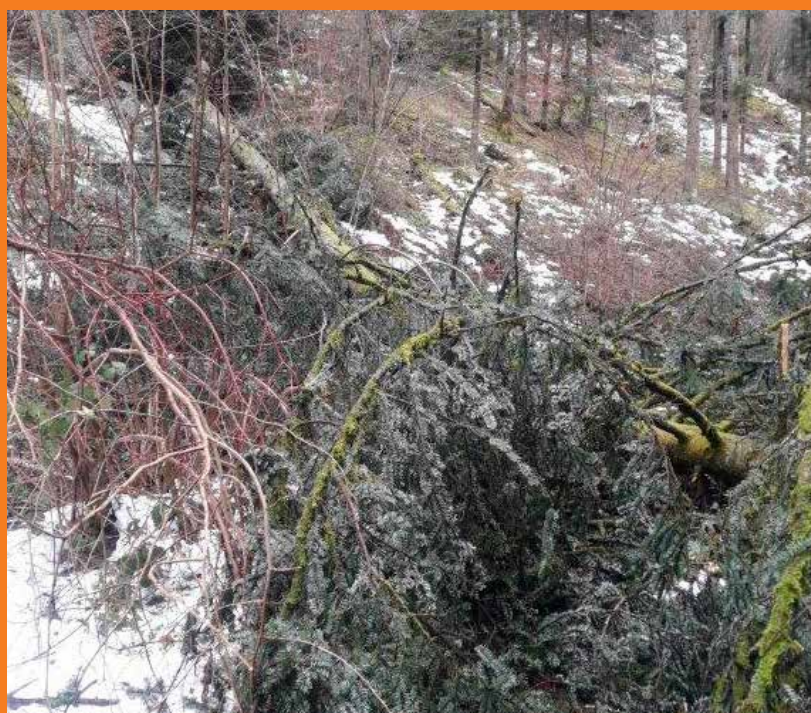
Mise en place d'une porte entre deux salles de classe pour des raisons de sécurité.



Plusieurs journées ont été consacrées par des bénévoles et des élus au nettoyage du « mur des ainés » près de la mairie. Préparation pour de nouvelles plantations au printemps.



Avec notre immense reconnaissance pour ces cadeaux disparates ! Lamentable !



Le retour de la neige a causé d'énormes dégâts en forêt.

La vaccination de masse est indispensable

Durant cette période de l'année (décembre - janvier) nous sommes généralement en pleine épidémie, la grippe saisonnière annuelle. Elle touche chaque année environ 6 millions de français et on lui attribue de 15 à 20 000 décès par an.

Cet hiver la grippe est quasi inexistante sur le territoire français non pas en raison de la vaccination fortement conseillée (avec raison) par les autorités mais plutôt **du fait des mesures sanitaires appliquées à l'encontre d'un autre virus** d'apparition récente le Covid 19 déjà responsable de plus de 66 565 décès en France (6/01/2021) et de 1 850 000 décès dans le monde depuis le 31/12/19. Les pays les plus touchés sont les Etats Unis, l'Inde, le Brésil, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Turquie, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne.

En effet la façon de se propager des virus en cause (grippe et covid19) est identique : **par aérosols, gouttelettes de salive, contacts manuels. Masque, gestes barrière, lavage des mains, distanciation, aération des locaux, désinfection des objets touchés,**

couvre-feu, confinement limitent la propagation sans l'annuler (25 000 nouveaux cas par jour actuellement) rendant la situation sanitaire de plus en plus préoccupante. Ce virus est malin et vicieux et voilà en plus qu'il se dédouble en plusieurs « variants » pour contrecarrer nos efforts.

Pour le moment **il n'existe aucun traitement efficace contre la Covid 19, notre seule planche de salut est la vaccination.** C'est ce qu'a bien compris l'industrie pharmaceutique : un vaccin efficace et bien toléré donnera lieu à des profits mirifiques à la firme qui le fabriquera. Se mettant vite au travail plusieurs marques ont réussi en 10 mois ce qui nécessitait auparavant plusieurs années. La mise au point d'un vaccin qui nous est maintenant « offert » par l'assurance maladie qui l'achète à prix d'or aux fabricants est une véritable prouesse. Bravo à ceux qui ont élaboré ce produit. **Visant un objectif mercantile** ils seront probablement des bienfaiteurs de l'humanité.

Jadis, les Français - dans la 2^e moitié du siècle dernier - friands de vaccins

et conscients des progrès importants qu'ils avaient apporté en santé publique (disparition totale de certaines maladies autrefois dévastatrices telles que variole, diphtérie, poliomyélite entre autres) ont bien changé. Sous l'influence de professeurs d'érotisme et autres pseudosciences plus ou moins occultes, de propagateurs de médecines naturelles ou douces ou alternatives, de dogmes philosophiques voire religieux, de nombreuses théories fumeuses à l'écart de toute connaissance scientifique réelle, de nombreux compatriotes sont devenus méfiants et opposés aux vaccinations **et plus de la moitié de la population française déclare ne pas vouloir se faire vacciner** ⁽¹⁾ : résultat en 2019 : 20 000 cas de rougeole en France dont 2 décès, alors qu'il existe un vaccin (ROR) efficace et bien toléré qui avait réduit les cas à quelques dizaines par an les années précédentes.

L'immunité collective due aux vaccins est proportionnelle au nombre de vaccinés : se vacciner c'est se protéger tout en protégeant également les autres. Refuser un vaccin est un acte lourd de conséquences pour soi, on reste exposé à la maladie et pour la société entière, on diminue l'immunité collective. En douter m'apparaît étonnant **dans un pays qui a donné le jour à Pasteur.**

Nous n'avons pas le choix, nous devons nous vacciner. La politique vaccinale actuellement menée par nos gouvernants me paraît pertinente : vacciner en priorité les plus fragiles et aussi les plus indispensables.

Mon tour venu c'est avec plaisir et reconnaissance que je me rendrai au « vaccinodrome » espérant que notre pays échappera cette fois à la « pénurie » chronique qui semble malheureusement l'affliger.

(1) Il semblerait que le vent est entrain de tourner et les anti-vaccins se font de plus en plus discrets et nos compatriotes sont de plus en plus nombreux à demander rendez-vous dans les vaccinodromes... sauf qu'ils n'y arrivent pas en tout cas chez nous.



Communiqué de l'Association des maires de France

De nombreux élus ont dénoncé **le décalage entre les appels du gouvernement incitant la population à se faire vacciner et les possibilités réelles de vaccination.** Résultat : les personnes ayant le droit de se faire vacciner se sont ruées pour prendre rendez-vous, les standards ont souvent été débordés ⁽¹⁾, certains centres ne peuvent plus accepter de rendez-vous d'ici février/mars... L'association demande à l'état une plus grande transparence et **une information aux maires en temps réel** sur les stocks et les calendriers d'approvisionnement des vaccins disponibles dans les centres. » (20 janvier 2021)

(1) C'est manifestement le cas pour la zone qui dépend du centre de Mulhouse... c'est à dire « nous »... en attendant Cernay.

La chronique forestière de Marc SOLARI ⁽¹⁾

Un avenir pas rose.

Tout d'abord mes Meilleurs Vœux pour 2021 en espérant que cette année sera meilleure sur tous les plans que celle que nous venons de vivre.

En forêt pour l'instant **nous sommes encore un peu en «hibernation»**. La neige sur les hauteurs a stoppé l'exploitation du BIL feuillu (bois d'industrie en long): terme technique qui s'applique aux pièces de bois qui ne conviennent pas pour le sciage, diamètre trop faible, forme biscornue ou mauvaise qualité du bois. En général on en fait du bois de chauffage ou des copeaux.

A Moosch il servira pour faire le bois d'affouage. En attendant, les bûcherons sont en train de façonner des chablis (bois renversés par le vent) du côté de La Mésange.

Les exploitations reprendront prudemment au cours du printemps si le marché du bois reprend des couleurs. Pour le moment la demande est faible et l'offre est très excédentaire et ce dans toute l'Europe, suite au dépérissement général des forêts qui génère beaucoup de bois secs. **Les belles qualités sont vendables, les qualités inférieures sont bradées ou abandonnées sur place, les frais de façonnage étant largement supérieurs aux prix de vente.**

La forêt de Moosch a la chance d'être relativement variée en essences (espèces d'arbres) et de compter relativement **peu de grandes zones de plantations d'épicéas** qui sont condamnées à terme avec le réchauffement du climat. **Ces grandes plantations en monoculture des années 60/70 étaient une grosse erreur dont nous payons les conséquences aujourd'hui.**

Une forêt variée résiste beaucoup mieux aux changements, car il se trouve toujours une ou deux espèces pour prendre le relais en cas de problème, de plus les espèces différentes utilisent



En forêt, l'hécatombe.

mieux les ressources du milieu et s'entraident les unes les autres plus qu'elles ne se concurrencent pas. Pour les zones condamnées il faudra bien réfléchir à ce par quoi on les remplace pour ne pas recréer un autre problème par la suite. Il faudra aussi régler le problème de la surdensité de cervidés qui rendent tout renouvellement de la forêt impossible. **Sans compter les questions de coût de la reconstitution d'une forêt viable à long terme.**

Il est inutile de compter sur l'aide de l'état qui, malgré de beaux discours, se désengage de plus en plus de la gestion des forêts, avec une seule idée en tête: abandonner la gestion des forêts au privé, pour que les grandes coopératives et les grosses scieries puissent faire un maximum de profits à court terme. Les énormes crédits actuellement distribués avec largesse sont réservés aux industries polluantes mais rien pour les forêts publiques.

Cela se traduit actuellement par un démantèlement progressif de l'ONF, avec **de nouvelles suppressions de postes (65 postes en moins en Alsace dans les 3 ans qui viennent)** alors que la moitié du personnel a déjà été supprimée ces 20 dernières années et les agents assermentés remplacés par des contractuels de droit privé. Quant aux crédits pour les plantations et travaux, on est comme Sœur Anne, « on ne voit rien venir ».

L'office des forêts étant en très fort déficit suite à la chute des cours du bois

et à la baisse des dotations d'état, il n'y a plus qu'une seule règle actuellement en vigueur « faire du fric », ce qui se traduit sur le terrain par la « chasse » aux bois de valeur. **Pour la sylviculture d'avenir des jeunes peuplements et la gestion écologique des forêts on verra plus tard.**

Bref, **l'avenir des forêts** pourtant essentielles par leur rôle de régulateur du climat, du cycle de l'eau, de la production d'oxygène, du milieu de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales et aussi lieu de détente pour les humains et la production de bois **n'est pas rose**. Il appartiendra aux collectivités locales de choisir quelle gestion elles veulent pour leurs forêts et **les moyens qu'elles comptent y mettre pour préserver cet inestimable capital sur le long terme.**

(1) Cette chronique a été écrite avant l'abondante chute de neige de la semaine 2 et ses conséquences pour notre forêt.



Les crêtes sous la neige.

Le Conseil Municipal s'est réuni deux fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois de juillet.

Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

SÉANCE DU 19 OCTOBRE

En préambule, le maire a dit qu'il était abasourdi et sonné par **les derniers événements et les titres des articles lus dans la presse le samedi 17 octobre** : « Un enseignant décapité, Nicolas SARKOZY mis en examen pour association de malfaiteurs, Explosion de la pauvreté l'autre épidémie... »

«*Nous sommes les représentants des mooschois, mais nous sommes aussi les représentants de la République et la République est en danger ; la situation est grave, très grave* », a dit le Maire.

Il a précisé que **l'assassinat de Samuel PATY**, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois d'Aulne à CONFLANS-SAINTE-HONORINE **était un acte barbare et révoltant. L'école qui est le pilier le plus important de la République a été sauvagement attaquée.** Par cet acte odieux, une nouvelle fois, la liberté d'expression et le principe de laïcité ont été violemment mis en cause. Il s'agit là d'un nouvel acte terroriste et le terrorisme doit être combattu avec la plus extrême vigueur.

Il a précisé qu'il appartient à nos dirigeants de défendre, avec force et détermination, les principes fondateurs de la République et d'apporter des réponses qui soient à hauteur des actes barbares perpétrés par les terroristes. Il a rappelé qu'il n'y a pas lieu de condamner toute la communauté musulmane mais que l'islam radical ne devrait pas avoir droit de cité.

«*Que ceux qui pensent que les lois religieuses doivent primer sur les lois de la République, s'en aillent* », a ajouté le Maire.

Il a invité les conseillers municipaux à respecter **une minute de silence en mémoire de M. Samuel PATY**, enseignant particulièrement dévoué et bienveillant, sauvagement assassiné le vendredi 16 octobre dernier. Il a précisé, en outre, que les drapeaux seront mis en berne dès le mardi 20 octobre et que le mot-dièse « #jesuisenseignant » a été affiché sur le panneau électronique.

Enfin, avant d'aborder l'ordre du jour, il a donné lecture de la circulaire préfectorale

du 17 octobre 2020 relative à **l'état d'urgence sanitaire** qui a été déclaré sur l'ensemble du territoire de la République depuis le 17 octobre 2020 à 0 heure et a commenté les principales mesures applicables sur la voie publique et dans les établissements recevant du public, ainsi que les règles de port du masque, obligatoire pour toute personne de 11ans ou plus dans les lieux publics clos.

Chasse communale 2015 - 2024 : Agrément de permissionnaires

M. Cyrille LEBIGRE et Michel HORNER ont été agréés en qualité de permissionnaires de l'association de chasse Saint Georges des Hautes Vallées et du Markstein.

Signature d'un protocole d'accord entre la commune et la société SFR Fibre SAS

Le Conseil a approuvé la conclusion d'un protocole d'accord entre la Commune et la société SFR FIBRE SAS ayant pour objet **la remise à la Commune à titre gratuit des biens de l'ancien réseau de distribution** de services de télévision qui n'était plus exploité.

Tarifs de location de la salle Coutouly et toilettage du contrat de location

Le contrat de location et les tarifs de location de la salle communale Coutouly ont été réactualisés **notamment pour ce qui concerne les associations extérieures à la commune.**

Mise en accessibilité et sécurisation de la cour et du préau de l'école maternelle

Le Conseil Municipal a chargé le Maire de réaliser **toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements**, notamment le dépôt de dossiers de demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Il s'agit, a dit le Maire, d'une opportunité puisque l'Etat a lancé un appel à projet au titre de la dotation de **soutien à l'investissement local (DSIL) « part exceptionnelle »** dans le cadre de l'accompagnement de la relance dans les territoires.

Opération bons de Noël 2020

Compte-tenu de l'évolution de l'épidémie de Covid- 19 et de l'augmentation régulière des cas positifs dans le pays, il a été décidé d'annuler la traditionnelle fête des seniors.

A la place du repas ou du cadeau de Noël, il a été décidé d'émettre des bons d'achat d'une valeur unitaire de 20 € TTC qui

seront négociables auprès de l'ensemble des commerçants et artisans mooschois acceptant de prendre part à l'opération. **Ainsi, la commune apportera également son soutien à l'économie locale.**

Rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Ce rapport d'activités a été présenté par le Maire et approuvé par le Conseil Municipal.

Rapports d'activités annuels (Eau, Assainissement et Elimination des déchets 2019) de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Ces rapports ont été présentés par Mme Sylviane RIETHMULLER, 2^e Adjointe au Maire, pour ce qui concerne l'élimination des déchets, et par M. Didier LOUVET, Conseiller Municipal et délégué communautaire, pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement.

Fermages – baux ruraux

Il a été décidé de ne pas appliquer la hausse de l'indice des fermages pour 2020 de 0,55 % prévue par l'arrêté ministériel du 16 juillet 2020.

Plateforme déchets verts

La plateforme sera ouverte jusqu'au samedi 14 novembre 2020 inclus.

Travaux

M. Jean-Louis BITSCHINE, Adjoint en charge des travaux, a présenté les travaux en cours :

Ecole

Le chantier du centre de documentation et de la salle des professeurs de l'école élémentaire est terminé. Les enseignants ont exprimé leur satisfaction.

Les travaux d'ouverture d'une porte entre deux salles de classe du bâtiment Est qui permettra le passage d'une classe à l'autre en cas de sinistre sont en cours. Il s'agit **d'un chantier lié à l'application des normes de sécurité.** Les travaux du city-stade sont bien avancés et devraient se terminer à la fin du mois.

Redevance d'occupation du terrain de camping

Le Conseil Municipal a validé le prix de la nuitée à un montant 3,95 € pour l'année 2020 et a précisé que ce prix ne pourra être revalorisé que sur décision commune du comité directeur de l'association et du Conseil Municipal.

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE

«L'année 2020 va se terminer d'ici quelques jours et nous allons la quitter sans regrets», a précisé le Maire lors de l'ouverture du dernier Conseil Municipal de l'année.

Il a excusé M. Georges BOEGLIN, absent pour des raisons de santé et a proposé de lui dédier cette séance tout en lui souhaitant un prompt rétablissement.

Autorisation dépenses d'investissements année 2021

Le Conseil a autorisé le Maire à engager, le cas échéant, des dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du Budget Primitif qui intervient généralement qu'à la fin du 1^{er} trimestre, à hauteur de 25 % des dotations du budget 2020.

Révision des loyers communaux (logements et garages) pour l'année 2021

Le Conseil a révisé les loyers des logements et garages loués pour l'année 2021 en appliquant **une hausse de 0,66 % conformément à l'évolution de l'indice de référence des loyers.**

Extension du réseau électrique ENEDIS rue de la Mine d'Argent

Afin de pouvoir délivrer des permis de construire sur 4 parcelles à bâtir rue de la Mine d'Argent, le Conseil a approuvé **la réalisation de travaux d'extension du réseau électrique et prendra en charge une participation de 3 089,40 € HT pour ces travaux.**

Convention pour l'ouverture au public de pistes VTT Enduro dans la vallée de Saint-Amarin

En vue de maîtriser les itinéraires VTT dans la vallée de Saint-Amarin, le Conseil a autorisé le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes, étant précisé qu'une piste empruntera le ban communal de Moosch (la Spéciale Gustave). Cette convention prévoit notamment que **la commune ne pourra être tenue responsable en cas d'accident** et permettra de concilier la pratique de la chasse et les travaux d'exploitation forestière avec la pratique du VTT Enduro. **La piste sera fermée les jours de chasse et lors de travaux d'exploitation forestière.**

Droit de passage

Afin de permettre aux futurs exploitants de la microcentrale hydroélectrique de Malmerspach de pouvoir entretenir le canal de fuite, le Conseil a approuvé la constitution d'un droit de passage sur une parcelle communale cadastrée section 3

n° 229 au lieudit Kleinaue, avec l'accord de l'exploitant agricole louant cette parcelle.

Référent Climat au Pays Thur Doller

Le Conseil a désigné Mme Marie-Eve PAOLIN, conseillère municipale, en qualité de **référente climat au Pays Thur Doller.**

Réorganisation du service Enfance de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a engagé une réorganisation de ses services au niveau de l'Enfance. Il en ressort que les 4 sites d'accueil périscolaire actuels, à savoir, Moosch (ancien presbytère), Saint-Amarin (CAP), Storckensohn (Centre du Torrent) et Kruth (Foyer St-Wendelin) devraient être regroupés sur 2 sites (Saint-Amarin et Storckensohn). Dans cette perspective, le Conseil Communautaire a décidé de lancer **une expérimentation concernant, dans un 1^{er} temps, le regroupement du site de Kruth et de Storckensohn,** et ce dès le 1^{er} janvier 2021, étant précisé qu'une nouvelle consultation des parents et enfants sera réalisée à la fin de l'expérimentation début juin 2021.

Pour Moosch, **le déménagement ne se ferait qu'en 2023 et les locaux d'accueil périscolaire devraient alors être occupés par les enfants du multi-accueil** (crèche) qui quittera ses locaux du Parc de Wesserling. Pour le transfert du multi-accueil sur Moosch, la Communauté de Communes prendra en charge des travaux d'extension du bâtiment (120 m²) qui restera la propriété de la commune.

Le Conseil a approuvé cette réorganisation **sous réserve des résultats de l'expérimentation du regroupement des sites de Kruth et Storckensohn** qui seront connus en juin 2021. Si l'expérimentation devait aboutir à une réouverture du site de Kruth, **le Conseil souhaite que les choses soient remises à plat.**

Création de poste

Afin de pouvoir promouvoir le responsable technique au grade de technicien principal de 2^e classe, le Conseil a décidé de créer ce poste dans son tableau des effectifs.

Dons

Le Conseil a accepté 2 dons de Mooschois d'un montant total de 200 €.

Fête clandestine

Le Maire a rappelé que **Moosch a fait la une du journal.** Un locataire de l'immeuble DOMIAL, 70, rue du Général de Gaulle a organisé une fête dans son appartement. Les voisins ulcérés ont appelé les services de la Gendarmerie qui sont

intervenus peu après 5h du matin. **Une quarantaine de personnes ont pris part à cette fête.** Le locataire va faire l'objet d'une procédure pour tapage nocturne, dépôt d'immondices et non-respect du confinement. **Le Maire a précisé qu'il a convoqué le couple de locataires responsable de ces événements en mairie.**

Plan de relance – entreprises lauréates du fonds « Territoires d'Industrie »

Le Maire a indiqué que, dans le cadre de ce plan initié par l'Etat, **l'entreprise Hydra Clean & Beauty bénéficiera d'une aide de 650 000 € pour ses investissements industriels.** Sur le Haut-Rhin, cinq entreprises ont été déclarées lauréates.

Aide aux devoirs aux élèves en difficulté

La Conseillère Patricia MARQUES a précisé que M. Eric BINSINGER, enseignant à l'école élémentaire d'Oderen, résidant à Moosch, s'est proposé pour **de l'aide aux devoirs à des élèves Mooschois pouvant être en difficulté.** Cette initiative géniale et bénévole est saluée par les conseillers. Patricia MARQUES invitera M. BINSINGER à passer en mairie pour rencontrer le Maire. A l'issue de la rencontre, une communication pourra être faite sur Facebook, dans la presse et dans la prochaine lettre municipale.

Le Maire n'a pas manqué de souhaiter de bonnes fêtes de Noël à tous les élus et à leurs conjoints (es) avant de clore la séance.

Les conseillers ont dit...

*« Vu les circonstances pandémiques, il était logique pour moi **qu'aucune publicité n'ait été faite par la Commune concernant la crémation du bûcher afin d'éviter un rassemblement proscrit.** L'édifice devenait instable, il fallait arriver à cette étape que les constructeurs ont voulu réaliser entre eux. »*

Didier LOUVET,
Conseiller Municipal

Des courriels et des courriers de remerciements...

« Merci, Monsieur le maire, pour le bon d'achat offert pour le NOEL des Seniors. **Bonne initiative que de soutenir nos commerçants et artisans en cette période compliquée pour eux.** Malgré la morosité ambiante, nous voulons croire en des jours meilleurs et serons tous heureux de pouvoir passer les fêtes de fin d'année en famille en petit comité.

Bien cordialement.

Pierre et Anne-Marie MERKLEN »

« Bonjour Monsieur le maire,

Je vous remercie beaucoup pour cette belle initiative. Je participe volontiers à l'opération « Bons de Noël ».

Agnès NORTH »

« A toute l'équipe municipale,

Tout d'abord, nous vous souhaitons **une année 2021 plus gaie** que celle qui vient de s'achever, ainsi que beaucoup de joie et de bonheur à vous et votre famille, mais **surtout la santé qui est primordiale !**

C'est quand même super d'avoir pu remettre un chèque à la responsable du Téléthon. Bien sûr, la somme paraît dérisoire par rapport aux fonds récoltés en 2019, mais ne dit-on que pas les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Alors rendez-vous à tous pour le Téléthon de 2021, nous avons hâte de vous revoir car vous nous manquez beaucoup.

Élisabeth et Richard ZUSSY »

« Merci José pour tes vœux à l'occasion de l'anniversaire de mon épouse et du mien **ainsi que pour les bons d'achat Noël Seniors.** Par avance, nous t'adressons à toi, aux membres du conseil municipal et à l'ensemble du personnel communal, nos vœux les plus chaleureux à l'occasion de cette nouvelle année qui s'annonce et qui nous l'espérons tous sera meilleure que celle qui va s'achever.

Francine et Jean-Marie DREYER »

« Monsieur le maire de Moosch,

A notre tour de vous exprimer, ainsi qu'à votre équipe, tous nos vœux les meilleurs pour **une nouvelle année qui requerra de nombreux efforts à tous...** Votre participation pour offrir aux commerçants de Moosch **le bénéfice des bons cadeaux de Noël est une idée généreuse et géniale !**

Recevez, Monsieur le maire, nos remerciements les plus sincères. Bien à vous.

Mme KUTYLA et sa fille »

« Nous vous remercions ainsi que tout le conseil **des deux bons cadeaux** pour Noël. Nos meilleurs souhaits de santé, de bonheur pour l'année 2021.

Famille BATO »

« Un grand merci pour **les bons d'achats Seniors** et meilleurs vœux à toute l'équipe municipale qui participe activement à la vie de notre beau village.

Christiane et Michel BOULIN »

« Monsieur le maire,

Je voudrais faire un petit plaisir à une personne qui est plus dans le besoin et je vous rends mon bon de Noël que vous remettrez à une personne de votre choix. Merci à la municipalité.

A.C. »

« Cher José,

Bonne et heureuse année 2021. **Nous la souhaitons surtout meilleure que la précédente.** Un grand merci pour les deux chèques-cadeaux de Noël. Nous en avons fait bon usage.

Amicalement.

Antoine et Nicole HERRGOTT »

« Michèle et Michel SCHMITT vous remercient pour le cadeau de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021. Qu'elle vous apporte paix et sérénité et surtout une bonne santé. Amicales salutations »

« Malheureusement, au seuil de cette nouvelle année le mal n'est pas encore derrière nous, cynique et invisible il nous menace toujours. C'est long, mais soyons patients et restons prudents pour nos proches et nous mêmes pour que 2021 soit une année de bonheur et de joie partagés. Je pense à cette parole que prononça Churchill dans un contexte autrement plus cruel: « Ce n'est que quand il fait nuit que les étoiles brillent ».

Marcel SPISSER
Président de l'Association des Amis
du Mémorial Alsace Moselle »

Un courrier du Sous-Préfet de Thann, Stéphane CHIPPONI

« Monsieur le maire,

Vous avez bien voulu m'adresser votre lettre municipale d'octobre 2020.

Je vous remercie pour vos transmissions régulières de cette documentation qui me permet d'appréhender **le dynamisme de votre commune**.

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée et sincère. »

Un courrier de La Ligue contre le cancer à l'Association Vivre à Moosch

« Monsieur le maire,

Nous avons bien réceptionné le don de l'Association Vivre à Moosch et nous vous en remercions infiniment.

Cette somme constitue pour notre Comité une aide très appréciable dans le développement de nos missions sociales: **l'aide à la recherche, l'aide aux malades, l'information et la prévention**.

Docteur Bruno AUDHUY

Président du Comité du Haut-Rhin »

Un courriel du Maire de Le Teil

« Mesdames, messieurs les conseillers de Moosch,

Voici un an que notre ville a été frappée par un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter. **Vos témoignages de solidarité nous ont particulièrement touchés** et nous voulions vous faire part des avancées.

Vous trouverez donc ci-jointe, notre « Lettre de la reconstruction » avec toutes les informations sur les dons et dépenses ainsi que les avancées des travaux.

Avec toute ma gratitude,

Olivier PEVERELLI - Maire de Le Teil »

Un courriel d'un lecteur attentif de notre Lettre Municipale

« Bonjour Monsieur le Maire,

J'ai lu avec intérêt la petite revue de Moosch. J'ai été attentif à vos remarques sur l'éclairage public. Évidemment que **c'est une bonne idée de couper l'éclairage la nuit**, personne je pense n'ira la contredire. Je me souviens quand j'étais gamin, chez mes parents dans les Vosges, nous n'avions pas d'éclairage public, nous étions habitués. C'était normal. Je vous encourage à poursuivre cette démarche.

Pour les déchets sauvages répétitifs déposés à proximité du tri sélectif, **un moyen de surveillance par caméra serait bien utile**. Certes, cela a un coût, mais une caméra fictive seraient dissuasives. Puis pour finir mes remarques, j'encourage les habitants des villages voisins qui soulignent **notre bien être à venir habiter à Moosch**. Ils verront par eux même une façon un peu différente de vivre dans ce village. Bien cordialement

JL HAISMANN »

Un courrier de notre Député Raphaël SCHELLENBERGER

« Monsieur le maire, cher José,

Vous avez bien voulu me faire parvenir le bulletin municipal de votre commune et je vous en remercie. Je vous félicite pour la réalisation de ce magazine, clair et dynamique.

Comme toujours, j'ai lu avec la plus grande attention votre éditorial. Plus que jamais, je crois en **notre responsabilité d'élus pour emmener avec nous le monde vers plus d'humanisme**, cette pensée si alsacienne !

Vous assurant de mon engagement, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Je vous adresse également mes meilleurs vœux pour vous, vos proches et toute l'énergie que vous donnez à Moosch »

Le personnel de
la commune,
les conseillers
municipaux,
les adjoints et le maire
vous souhaitent à
toutes et à tous une
belle année 2021.



Au fil de l'actualité avec les Editorialistes de la presse régionale

« On a, coûte que coûte, déversé des tombereaux d'argent en soutien à l'activité économique. Mais **l'hôpital** qui souffrait sans être entendu avant la crise, qui s'est montré héroïque durant la pandémie, **n'a pas été placé sous assistance respiratoire.** »

(11.10.2020 les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent)

« Ce meurtre, aussi abject qu'il soit, ne change rien à une réalité : la France est une République laïque et elle le restera quoi qu'il en coûte. Il y a d'autres modèles, celui-ci n'est sans doute pas parfait, mais il est le nôtre. **La France est une République laïque, elle est une et indivisible et l'école est son creuset...** Les enseignants, ces hussards de la République ont besoin d'être défendus au quotidien. **L'École doit redevenir le sanctuaire qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.** »

(Le 18 et 19.10.2020 après l'assassinat de Samuel Paty)

« La gauche a perdu sa base populaire. Parce qu'elle a oublié que pour gagner la confiance et les voix des invisibles, **il faut bâtir des politiques qui améliorent leur sort et leur environnement, qui donnent du sens à leur vie.** Quitte à imposer des efforts aux autres, les urbains et les riches, qu'épargne ou favorise la mondialisation. »

(12.11.2020 un point de vue)

« La société française, traversée et fragilisée par de multiples crises - gilets jaunes, terrorisme, Covid - est de plus en plus perméable à cette idéologie nouvelle, qui mêle des ingrédients disparates (l'aspiration à la liberté mais aussi l'illibéralisme, la recherche d'un homme fort, le rejet du libre-échange, la xénophobie, la détestation des élites et des médias... et dont **le carburant suprême est la méfiance.** »

(12.11.2020 radiographie de la société française)

« **L'Etat providence a joué son rôle en France** - bien plus que dans d'autres pays - en dépit des insuffisances pointées par la gauche, du péril du déficit brandi par les libéraux et des rôleurs professionnels. »

(27.11.2020 à propos de l'explosion de la pauvreté)

« Il y a plus d'honneur à **retirer un texte quand il heurte les consciences** et divise la société qu'à le maintenir pour un gouvernement ou un président de la République, quand le risque c'est de créer de l'incompréhension et des violences. »

(29.11.2020 philosophie gouvernementale)

« Le gouvernement doit s'atteler sans délai à **restaurer la confiance perdue.** En s'évertuant à démontrer et à convaincre plutôt que de contraindre... (...) ... En faisant surtout le choix de l'honnêteté et de la transparence absolue, ce qui n'a pas toujours été, de loin pas, le cas depuis le début de l'épidémie. C'est un long chantier, mais imaginer en faire l'économie reviendrait à se tirer une balle dans le pied. **La confiance ne peut jamais être exigée comme un dû : elle ne fonctionne que dans les deux sens.** »

(30.11.2020 on ne pourrait mieux dire)

« Alors que le gouvernement est déjà confronté à une triple crise sanitaire, sociale, et économique, **il n'était peut-être pas utile d'y rajouter une crise politique.** »

(01.12.2020 à propos de la loi sur la sécurité globale)

« S'il est vrai que **c'est en temps de crise que le monde se réinvente,** alors il n'y a jamais eu de meilleur moment. »

(05.12.2020 à propos de la crise sanitaire)

« A la crise sanitaire et économique, le gouvernement a réussi à greffer une crise sécuritaire. Un véritable poison se diffuse dans un corps majeur de la République, **il a pour nom défiance.** Des mesures accessoires, comme la caméra-piéton, ne suffiront plus à raccommo-der la police avec la population choquée de certaines scènes, ni avec un pouvoir empêtré dans ses rapports hypocrites avec les syndicats. »

(06.12.2020 après le tabassage d'un citoyen noir par la police)

« ... ce n'est pas politiquement le moment d'allumer un nouveau brûlot et de pousser les français dans la rue. Ce qui ne manquera pas d'arriver **quand la question du recul de l'âge de départ à la retraite sera mis sur le tapis.** »

(14.12.2020 après l'annonce de reprendre la discussion sur les retraites)

« A l'inverse des autres pays, la France présente la spécificité de nécessiter non pas un, mais deux vaccins contre la pandémie. **Le premier contre la menace virologique... Le second contre le scepticisme viral des réseaux sociaux,** nourri depuis des années de croyances... »

(17.12.2020 après un sondage indiquant que la moitié des français ne voulaient pas se faire vacciner)

« Mais si cette crise sanitaire, comme les crises sécuritaires avant elle, nous a appris une chose, c'est bien que **l'humain émerge toujours... tant qu'il reste debout et vigilant.** Tant qu'il est prêt à composer temporairement et pour le bien commun avec ses libertés, mais pas de les abdiquer ad vitam æternam. »

(25.12.2020 réflexion de Noël)

« C'est un deal perdant - perdant. »

(27.12.2020 à propos du Brexit)

« **La pandémie est un moment de souffrance et d'attachement à la vie.** Elle lance une forme d'avertissement à l'époque. Le monde ne peut plus oublier de s'occuper de lui-même. Cela implique qu'on ne néglige pas davantage un environnement dont l'impact sur la santé s'accroît, et le réchauffement tient là une responsabilité majeure... Le coronavirus donne à méditer dans le futur sur **ce remède qu'est un dessein collectif.** »

(01.01.2021 à méditer)

« La France mène un combat pour tous au Mali. Il serait du plus bel effet, symbolique mais aussi militaire ou diplomatique, **que son engagement soit consolidé par celui d'alliés plus visibles.** »

(04.01.2021 après la mort de soldats français au Mali)

« Ce qui est certain, c'est qu'après les mensonges pour le coup avérés sur la pénurie de masques, après le cafouillage sur les tests, le gouvernement se devait d'être exemplaire dans sa gestion de la campagne vaccinale. Or non seulement il ne l'est pas, mais une fois plongé au cœur de l'action **il renvoie cette même impression d'impuissance et de lourdeur technocratique.** Dans le contexte sanitaire actuel, c'est une faute politique majeure... ce qui heurte **c'est le manque de communication avec les collectivités locales insuffisamment associés aux opérations,** alors qu'elles sont au plus près des réalités du terrain. »

(05.01.2021 à propos de la gestion de la crise)

« Un chaman anti-communiste portant fourrure, des agités ultra-droitières, des nostalgiques du drapeau confédéré : **les émeutiers du Capitole composent l'image que l'Histoire retiendra de la chute de Trump.** »

(08.01.2021 après l'invasion du Capitole)